**Guide d’entretien : Entretien exploratoire avec des personnels des CCAS (direction, travail social), par téléphone ou en présentiel**

**A QUOI SERT CET ENTRETIEN EXPLORATOIRE ?**

* Etablir un premier contact avec les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire sur son territoire.
* Identifier de nouveaux acteurs de l’accès à l’alimentation
* Avoir un premier niveau d’information sur l’offre alimentaire sur le territoire

**COMMENT S’EN SERVIR ?**

Ce guide d’entretien doit être **adapté à votre contexte territorial et vos objectifs**. Il rassemble les informations à recueillir et rappelle les **thèmes à aborder en priorité**. Lors de la conduite de chaque entretien, nous vous conseillons de laisser parler l’interlocuteur spontanément et de le relancer pour avoir des compléments d’information.

Il s’agit d’entretiens exploratoires devant durer environ 30 à 45 mn, pouvant être réalisés en direct ou par téléphone. Autant que possible, privilégiez la rencontre en direct et les échanges sur site. N’hésitez pas à consulter en amont le site et le rapport d’activité du CCAS en question.

## Eléments de contexte

* Nom, prénom et fonction du répondant :
* Coordonnées de contact :
* Coordonnées du CCAS :
* Taille du CCAS (nombre de personnes travaillant au CCAS) :
* Nombre de personnes accueillies par année :
* Principales aides délivrées par le CCAS et activités :
* Accès au CCAS : principalement via l’accueil ou sur RDV ?
* Est-ce que les personnes accompagnées ont souvent une demande d’ordre alimentaire ?

## Appréhender l’offre/appui alimentaire proposé par le CCAS

1. Votre CCAS propose-t-il une ou plusieurs formes d’aide alimentaire directes ?
* *Oui > question 2i*
* *Non > question 9*
1. Si oui, sous quelle forme ? *>* question suivante
* *Paniers/colis*
* *Epicerie sociale/solidaire*
* *Repas chauds (restaurants solidaires, soupes populaires)*
* *Repas froids (maraudes, accueils de jour)*
* *Aide financière/tickets-services*
1. Combien de personnes et de foyers bénéficient de cette aide alimentaire ?
2. Quels sont les profils des publics bénéficiant d’aide alimentaire ?
*(âge, composition familiale, situation de logement, situation de séjour)*
3. Quel est le montant consacré à l'aide alimentaire dans le budget de votre CCAS ?
4. Avez-vous des ressources humaines mobilisées spécifiquement pour l’aide alimentaire ?
5. Si le CCAS propose une aide alimentaire « en nature », quelle quantité de denrée est distribuée chaque année ? D’où proviennent les denrées ?
6. Quels sont les retours des bénéficiaires sur ces aides ?
*(satisfaction sur les montants ou quantité, la qualité des denrées, participation des usagers aux comités, éventuelles enquêtes de satisfaction…)*
7. Pourquoi avez-vous choisi de ne pas proposer d’aide alimentaire directe ? est-ce une forme d’aide que vous souhaitez développer dans le futur ?

## Les partenariats existants

1. Vers quelles structures orientez-vous les personnes ayant des besoins alimentaires ? (structures associatives ou autres)
2. Connaissez-vous toutes les associations d’aide alimentaire sur votre territoire ?
3. Connaissez-vous d’autres acteurs en lien avec alimentation (jardin partagé, éducation nutrition, maisons de santé, maison des familles…) ?
4. Votre CCAS soutient-il financièrement une ou plusieurs de ces associations ?
5. Comment se passent les collaborations entre les associations et le CCAS sur votre territoire ? Êtes vous repéré comme un lieu ressource par les associations caritatives ?
6. Avez-vous un rôle de coordination des initiatives en matière alimentaire ? Y a-t-il un acteur du territoire qui a ce rôle ?

## Enseignements tirés de la crise

1. Avec la crise liée au Covid-19, quels nouveaux besoins sont apparus sur le territoire, en matière d’alimentation ?
	* *Evolution des publics : augmentation ou diminution des demandes, évolution des profils de personnes demandant une aide alimentaire*
	* *Evolution de l’offre : fermeture, maintien ou augmentation de l’offre d’aide existante, création de nouveaux services, solidarités de voisinage, etc.*
2. Quelles actions a mis en place le CCAS pour répondre à cette crise ? Vont-elles être pérennisées ?
3. Quelles coopérations locales ont émergé pendant la crise ? Vont-elles perdurer ?